

Université de Montréal
C.P. 6128, succursale Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 3J
Tél. (514) 343-5708
Télec. (514) 343-6442
Courriel : cri-viff@esersoc.umontreal.ca



Université Laval
Pavillon Charles-de Koninck
Bureau 0439
Ste-Foy (Québec) G1K 7P4
Tél. (418) 656-3286
Télec. (418) 656-3309
Courriel : criviff@fss.ulaval.ca

Les partenaires

Association des CLSC et des CHSLD du Québec • Relais-femmes • Université de Montréal • Université Laval

**Lyse MONTMINY
Christine DROUIN**

LES MAISONS D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES

**VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE :
UNE RESSOURCE À DÉCOUVRIR . . . OU À
DÉVELOPPER POUR LES FEMMES ÂGÉES**

Numéro 30

Collection Études et Analyses

JUILLET 2004

Données de catalogage de la Bibliothèque nationale du Canada

Montminy, Lyse, 1952-

Les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale : une ressource à découvrir - ou à développer pour les femmes âgées

(Collection Études et analyses ; no 30)

Publ. en collab. avec : Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec.

Comprend des réf. bibliogr.

ISBN 2-921768-51-8

1. Maisons d'hébergement pour femmes - Québec (Province). 2. Femmes âgées - Logement - Québec (Province). 3. Violence envers les femmes âgées - Québec (Province). 4. Femmes victimes de violence, Services aux - Québec (Province). 5. Violence entre conjoints - Québec (Province). I. Drouin, Christine, 1975- . II. Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes. III. Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec. IV. Titre. V. Collection : Collection Études et Analyses (Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes); no 30.

HV1448.C32Q8 2004a

362.82'9283'09714

C2004-941168-3

REMERCIEMENTS

Ce projet a été réalisé en collaboration avec la Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec. Une subvention accordée par RÉSOVI (réponses sociales à la violence faite aux femmes) a permis de mener à terme cette recherche. Plusieurs personnes ont contribué aux différentes étapes de réalisation du projet.

Tout d'abord, nous tenons à remercier les directrices et les intervenantes des maisons d'hébergement membres de la Fédération. Par leur engagement, ces personnes ont contribué à alimenter cette recherche. De plus, nous voulons souligner la contribution particulière des travailleuses qui nous ont accordé de leur temps pour la réalisation d'entrevues portant sur leur expérience d'intervention.

Enfin, la réussite de ce projet tient également à la participation de Manon Bourdeau et Myriam Dubé, assistantes de recherche. Leur contribution a permis de faire avancer le travail.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES TABLEAUX	vii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1	
LES ÂÎNÉES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE ET LES MAISONS	
D'HÉBERGEMENT	5
1.1 La violence conjugale et les femmes âgées.....	7
1.1.1 Les femmes âgées en maison d'hébergement	8
1.1.2 Les services spécifiques aux femmes plus âgées	10
CHAPITRE 2	
LA MÉTHODOLOGIE	13
2.1 Les savoirs d'action	15
2.2 La collecte des données	16
2.2.1 Les instruments	16
2.2.2 Les participantes à l'étude	17
2.3 L'analyse des données	18
2.4 Les limites de l'étude	19
CHAPITRE 3	
LES FEMMES ÂGÉES EN MAISON D'HÉBERGEMENT	21
3.1 La fréquentation des maisons d'hébergement par les femmes âgées	23
3.1.1 Des statistiques	23
3.1.2 Vers une fréquentation plus élevée des maisons d'hébergement par les aînées ..	24
3.2 Le profil général des femmes âgées qui fréquentent les maisons	
d'hébergement.....	25
3.2.1 Les données démographiques et socioéconomiques	26
3.2.2 Les types de violence subie	29
3.2.3 Les recours aux services	30
3.3 Des interventions réalisées en maison d'hébergement	34
3.3.1 Les thèmes qui traversent l'ensemble des interventions	35
3.3.2 Les différents types d'intervention	39
3.3.2.1 Les interventions de type « formel »	39
3.3.2.2 Les interventions de type « informel »	42
3.3.3 Les approches qui sous-tendent l'intervention auprès des femmes plus âgées....	43
CHAPITRE 4	
DISCUSSION ET CONCLUSION	45
4.1 Pour mieux comprendre la fréquentation	47
4.2 Les formes de violence conjugale vécues par les femmes plus âgées	49

4.3 Le portrait des aînées qui fréquentent les maisons d’hébergement	50
4.4 Les expériences d’intervention auprès des femmes âgées	52
RÉFÉRENCES	57
 ANNEXE I	
QUESTIONNAIRE SUR LA FRÉQUENTATION DES MAISONS	
D’HÉBERGEMENT PAR LES FEMMES ÂGÉES	63
 ANNEXE II	
PROFIL DES FEMMES ÂGÉES FRÉQUENTANT LES	
MAISONS D’HÉBERGEMENT	67
 ANNEXE III	
GRILLE D’ENTREVUE	71

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Instruments utilisés en fonction des objectifs de la recherche	17
Tableau 2 Nombre de maisons d’hébergement selon le nombre de femmes âgées hébergées	24
Tableau 3 Caractéristiques démographiques des femmes âgées ayant séjourné en maison d’hébergement au cours des deux dernières années	26
Tableau 4 Caractéristiques socioéconomiques des femmes âgées ayant séjourné en maison d’hébergement au cours des deux dernières années	28
Tableau 5 Modalité de vie de couple des femmes âgées ayant séjourné en maison d’hébergement au cours des deux dernières années	29
Tableau 6 Types de violence subie par les femmes âgées ayant séjourné en maison d’hébergement au cours des deux dernières années	30
Tableau 7 Provenance des références des femmes âgées ayant séjourné en maison d’hébergement au cours des deux dernières années	31
Tableau 8 Durée du séjour des femmes âgées ayant séjourné en maison d’hébergement au cours des deux dernières années	32
Tableau 9 Modalité de départ des femmes âgées ayant séjourné en maison d’hébergement au cours des deux dernières années	33
Tableau 10 Synthèse des caractéristiques retrouvées chez les femmes âgées fréquentant les maisons d’hébergement	34

INTRODUCTION

Depuis les trois dernières décennies, les maisons d'hébergement sont très engagées dans l'intervention auprès des femmes vivant de la violence conjugale. Plusieurs projets de recherche ont permis de situer, de questionner, d'évaluer les interventions auprès de l'ensemble des femmes qui fréquentent les maisons d'hébergement, incluant les femmes plus âgées¹. Toutefois, très peu d'études ont traité de la réalité des femmes plus âgées qui vivent de la violence conjugale et qui sont susceptibles d'être plus nombreuses à fréquenter les maisons d'hébergement compte tenu de facteurs tels l'inversion de la pyramide des âges, l'espérance de vie qui augmente constamment, etc. Pour faire face à cette réalité, peut-être déjà bien présente dans les milieux, et tenant compte du peu d'études disponibles sur le positionnement des maisons d'hébergement à l'égard de la problématique de la violence conjugale entre les conjoints âgés, nous avons réalisé cette recherche exploratoire en collaboration avec la Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec.

Nous visons par ce projet à dresser un bilan de la réalité des maisons d'hébergement eu égard à leur implication auprès des femmes âgées qui vivent de la violence conjugale. De fait, les femmes plus âgées sont-elles nombreuses à fréquenter les maisons d'hébergement ? Quel est le profil de ces femmes qui séjournent en maison d'hébergement ? Quelles sont les stratégies utilisées par les intervenantes pour leur venir en aide ? À ce jour plusieurs questions demeurent sans réponse. Pour tenter de répondre à ces interrogations nous avons réalisé la présente recherche dont les objectifs sont les suivants :

- Évaluer le taux de fréquentation des maisons d'hébergement par les femmes âgées;
- Identifier ce qui fait obstacle et ce qui favoriserait une meilleure fréquentation des maisons d'hébergement par les femmes âgées;
- Décrire les formes de violence vécue par les femmes âgées qui fréquentent les maisons d'hébergement;
- Décrire les caractéristiques des femmes âgées qui fréquentent les maisons d'hébergement;
- Explorer les interventions réalisées auprès des femmes âgées.

¹ Nous entendons par femmes plus âgées celles qui ont plus de 60 ans.

Par ce dernier objectif, nous souhaitons mettre à jour certaines stratégies d'intervention existantes ainsi que des approches mises en application. Ces informations apporteront des données permettant le développement d'actions concrètes visant l'amélioration des services offerts aux femmes âgées en maison d'hébergement.

Dans un contexte où le nombre de personnes âgées est sans cesse grandissant, où la violence entre les conjoints âgés est bien présente (Pillemer et Finkelhor, 1988; Vinton, 1992; Aronson, Thornewell et Williams, 1995; Harris, 1996; Seaver, 1996; Gravel, Beaulieu et Lithwick, 1997; Hightower, Smith, Ward-Hall et Hightower, 1999; Grossman et Lundy, 2003) et peu documentée, où les interventions des travailleuses sont presque du domaine privé, il apparaît essentiel de mieux connaître les maisons d'hébergement comme une ressource pouvant s'adapter aux besoins et à la situation des femmes plus âgées. Nous souhaitons également favoriser une plus grande conscientisation vis-à-vis de la problématique de la violence conjugale vécue par les femmes âgées.

La présentation de ce rapport de recherche se répartit comme suit. Le premier chapitre fait état des connaissances entourant la situation des maisons d'hébergement et la problématique de la violence conjugale vécue par des femmes plus âgées. Au chapitre 2, nous présenterons les éléments de méthodologie qui ont présidé à la réalisation de cette recherche exploratoire. Le chapitre 3 porte sur les résultats de l'étude et le chapitre 4 est consacré à la discussion.

CHAPITRE 1

LES ÂÎNÉES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE ET LES MAISONS D'HÉBERGEMENT

On sait que la violence conjugale se manifeste dans toutes les classes sociales et qu'elle peut être vécue au sein d'une relation de couple à tous les âges de la vie (Gouvernement du Québec, 1995). Des progrès intéressants ont été réalisés d'une part quant à la compréhension de cette problématique et d'autre part quant aux programmes d'intervention s'adressant aux jeunes pour prévenir la violence dans leurs relations amoureuses, aux femmes et aux enfants victimes ou témoins de violence conjugale ainsi qu'aux conjoints violents. Il en est tout autrement en ce qui a trait à la violence conjugale entre les conjoints âgés. Néanmoins, la récente reconnaissance de la violence conjugale chez les couples âgés comme un problème social (Harbison, 1999; Mears, 2003) pose l'urgence d'une meilleure compréhension du phénomène et du développement des connaissances pouvant être utilisées à l'amélioration des stratégies déployées pour mieux répondre aux besoins des femmes âgées.

À ce jour, l'intervention en matière de violence conjugale auprès des femmes plus âgées a peu été abordée. Quelques auteurs (Vinton, 2003; Zink, Regan, Jacobson et Pabst, 2003; Brandl et Raymond, 1997) ont évoqué l'idée que les services devraient être mieux adaptés, mais qu'en est-il réellement ? Que font les intervenantes des maisons d'hébergement qui côtoient ces femmes qui frappent à leur porte ? Y a-t-il des approches qu'elles privilégient ? Est-ce que la vie en maison d'hébergement a un impact sur la situation des femmes plus âgées ? Est-ce que les modèles d'intervention déjà appliqués auprès des femmes plus jeunes sont aussi pertinents pour les femmes plus âgées ? Sinon, quel type d'intervention faut-il alors privilégier pour respecter leur vécu ? Toutes ces questions, et bien d'autres encore, se posent pour accompagner le plus adéquatement possible ces femmes plus âgées qui demandent de l'aide aux intervenantes des maisons d'hébergement. Pour amorcer une réflexion autour de l'intervention, deux intervenantes ont partagé tant leur expérience que leur questionnement vis-à-vis de la situation des femmes âgées qui vivent de la violence conjugale.

1.1 La violence conjugale et les femmes âgées

Selon une enquête réalisée au Québec, le taux annuel de prévalence de la violence physique chez les femmes âgées de 45 ans et plus est de 2,9 % (Riou, Rinfret-Raynor et Cantin, 2003). Des considérations méthodologiques, notamment l'absence de définitions consensuelles de la

violence conjugale entre conjoints âgés et les méthodes de collecte de données constituent des obstacles importants à l'identification de la prévalence de la violence vécue par les femmes plus âgées dans la relation maritale (Ockleford et coll., 2003). Néanmoins, Brandl et Daniels (2002), qui ont répertorié quelques études portant sur les mauvais traitements exercés envers les femmes âgées, rapportent que la violence envers ces dernières constitue un problème important. Une autre étude menée par Ockleford et coll. (2003) dans trois pays de l'Union européenne confirme également que les abus envers les femmes âgées est une situation répandue en Europe. Ainsi, la violence exercée en contexte familial serait principalement infligée par un conjoint plutôt que par un enfant du couple.

Les propos des auteurs qui se sont intéressés aux mauvais traitements entre conjoints âgés s'articulent, pour l'essentiel, autour de trois pôles : l'existence et les formes de la violence (Podnieks, Pillemer, Nicholson, Shillington, Frizzel, 1990; Grossman et Lundy, 2003; Mouton, 2003; Zink et coll., 2003), dont les manifestations de la violence psychologique exercée par le conjoint (Montminy, 2000a), les motifs qui tentent d'expliquer la présence de femmes âgées auprès de conjoints violents (Gesino, Smith et Keckich, 1982; Mears, 2003; Zink et coll., 2003) et les facteurs explicatifs de la violence entre conjoints âgés (Harris, 1996). Enfin d'autres auteurs (Vinton, 1992; Seaver, 1996; Hightower et coll., 1999; Schaffer, 1999; Wolf, 1999; Vinton, 2003) identifient pour leur part des services ou modèles d'intervention à privilégier auprès des aînées notamment dans les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale.

1.1.1 Les femmes âgées en maison d'hébergement

Dans une étude réalisée dans 25 maisons d'hébergement de l'état de la Floride (dans cet état, les personnes âgées représentent plus de 27 % de la population), Vinton (1992) rapporte que seulement 2,2 % des 6 026 femmes qui ont fréquenté les maisons d'hébergement étaient âgées de 60 ans et plus. De ces 25 maisons, seulement deux ont développé des services spécifiques pour ces femmes plus âgées, notamment l'assistance médicale, un environnement adapté, des conseillers spécialisés dans l'intervention individuelle, les groupes de soutien, une ligne d'écoute téléphonique. La recherche de Hightower et coll. (1999), réalisée dans l'ouest du

Canada auprès de 48 maisons d'hébergement, rapporte les mêmes taux de fréquentation par les femmes plus âgées soit 2 %. Plus d'un quart de ces maisons ne sont pas fréquentées par les femmes de plus de 60 ans et 41 % reçoivent seulement une ou deux femmes chaque année. Ainsi, en plus d'être peu fréquentées par les femmes plus âgées, les maisons d'hébergement ne seraient pas adaptées pour répondre aux besoins de ces femmes (Vinton, 1992; Hightower et coll., 1999; Vinton, 2003; Zink et coll., 2003). Pour Zink et coll. (2003), « residing in a shelter filled with children or that does not accomodate the needs of older individuals (e.g., monitoring medications, handicap access, accommodating dietary preferences or restrictions) may result in older women returning to their abusers » (p. 1439).

Pour tenter de comprendre cette situation, Hightower, Smith et Hightower (2001) ont réalisé des entrevues auprès de 64 femmes âgées entre 57 ans et 87 ans. L'étude met en perspective le processus de demande d'aide de ces femmes qui vivent de la violence dans leur relation de couple. Dans l'ensemble, il ressort que les répondantes ne font que très peu appel aux différents services susceptibles de leur venir en aide. Seulement trois d'entre elles rapportent avoir fréquenté une maison d'hébergement, une autre a utilisé les services de son médecin de famille et deux autres ont sollicité l'aide de leurs filles pour quitter le conjoint. Pour les auteurs de l'étude, le manque de connaissance eu égard à l'existence ou encore à la pertinence des ressources pour elle-même, constitue un motif à l'origine de la sous-utilisation des maisons d'hébergement par ces femmes.

D'autres auteurs (Wolf, 2000; Smith, 1999; Zink et coll., 2003) ont également identifié des obstacles à la fréquentation des maisons d'hébergement par les femmes plus âgées. Ce sont : les bruits ambiants occasionnés par le grand nombre de personnes présentes dans les maisons, les difficultés pour certaines femmes de remplir les tâches assignées compte tenu de leurs conditions physiques ou mentales, le temps d'occupation de la ressource peut être insuffisant eu égard à la complexité de la situation de ces femmes plus âgées, les intervenantes sont moins familières avec le processus de vieillissement et les besoins spécifiques à cette étape de vie, la non-accessibilité aux femmes aux prises avec une mobilité réduite, le manque d'équipement et de disponibilité pour répondre aux besoins de certaines femmes qui

présentent des problèmes de santé, le manque de transport ou autres types d'accompagnement pour des femmes qui ont besoin de services non disponibles dans les maisons.

1.1.2 Les services spécifiques aux femmes plus âgées

Dans une étude menée aux États-Unis, Seaver (1996) identifie plusieurs services offerts spécifiquement aux femmes âgées qui vivent de la violence conjugale : groupe de soutien, accompagnement par un pair, suivi individuel et référence à une maison d'hébergement si la situation le nécessite. Des chambres sont parfois disponibles pour les femmes âgées à mobilité réduite dans les maisons d'hébergement. Podnieks (1992) propose le recours aux consultations téléphoniques pour garder contact avec les femmes âgées éloignées des centres urbains pour qui l'accès aux maisons d'hébergement est plus difficile.

Vinton (1992) rapporte que seulement deux des 25 maisons d'hébergement qui ont participé à l'étude ont développé des services spécifiques pour ces femmes plus âgées, notamment l'assistance médicale, un environnement adapté, des conseillers spécialisés dans l'intervention individuelle, les groupes de support, une ligne d'écoute téléphonique. Comme pour l'étude citée précédemment, seulement quatre des 48 maisons analysées par Hightower et coll. (1999) ont des activités s'adressant spécifiquement aux femmes âgées, soit les groupes de support et le matériel didactique (vidéo).

Outre ces programmes et services, quelques auteurs ont rapporté l'importance de développer un modèle d'intervention qui permettrait à ces femmes plus âgées de reprendre du pouvoir sur leur vie. Ainsi, Nahmiash (1997) soutient qu'il est pertinent d'appliquer un modèle d'intervention axé sur le développement de l'*empowerment*. Compte tenu des nombreuses conséquences négatives de la violence pour les personnes qui en sont les cibles, notamment la dévalorisation et le sentiment d'impuissance vis-à-vis de leur situation (Montminy, 2000a), un modèle d'intervention fondé sur le principe de l'*empowerment* et axé sur le développement des compétences personnelles devrait, selon Nahmiash (1997), pouvoir être privilégié. Les résultats de l'étude de Mears (2003) réalisée auprès d'un grand nombre de femmes (n=440) de plus de 55 ans ayant vécu ou vivant encore de la violence dans leur relation de couple,

confirment les propos des auteures citées précédemment. Ces femmes qui ont participé à des rencontres de réflexion et de partage autour de leurs situations de violence ont rapporté l'importance de parler de ce qu'elles vivent pour mieux se réapproprier leur vie.

Enfin, le modèle d'intervention de groupe est celui qui est le plus souvent rapporté dans les maisons d'hébergement. Les auteurs (Gesino et coll., 1982; Pillemer et Finkelhor, 1988; Swift, 1988; Podnieks, 1992; Vinton, 1992; Seaver, 1996; Brandl et Horan, 2002; Brandl, Hebert, Rozwadowski et Spangler, 2003) mentionnent plusieurs avantages au groupe, notamment : l'établissement de relations avec d'autres femmes dans la même situation, le renforcement positif pour les efforts faits, la diminution de la stigmatisation, l'identification d'un réseau de soutien, l'évaluation plus précise des risques encourus. Les répondantes à l'étude de Mears (2003) soulignent également que le fait de pouvoir rapporter ce qu'elles vivent à d'autres personnes qui les croient est très supportant. Pour ces motifs, il ressort l'importance de maintenir des groupes de soutien à l'intérieur des maisons d'hébergement et d'en implanter dans d'autres milieux où des femmes âgées victimes de violence conjugale sont susceptibles de se retrouver.

En somme, et malgré qu'il existe moins de services à l'intention des femmes plus âgées, il importe de souligner que celles qui ont fréquenté les maisons d'hébergement sont satisfaites de leur séjour. En particulier, comme il a été rapporté précédemment, la satisfaction relative à l'intervention de groupe implantée dans certaines des maisons est élevée (Vinton, 1992). Selon Vinton (1992, 2003) il serait approprié de créer davantage de liens entre les organismes qui viennent en aide aux femmes âgées victimes de violence et les maisons d'hébergement. Pour Hightower et coll. (1999), trop peu de maisons d'hébergement offrent des programmes spécifiques ou des environnements appropriés aux besoins de certaines femmes âgées. Les travaux de Vinton (1992) et Hightower et coll. (2001) soulèvent aussi le rôle plus important que pourraient être amené à jouer les maisons d'hébergement pour venir en aide aux femmes âgées victimes de violence. Enfin, pour Schaffer (1999), Harbison (1999) et Bograd (1999), il est essentiel d'adapter les interventions à la réalité des femmes plus âgées.

CHAPITRE 2

LA MÉTHODOLOGIE

Afin de répondre aux objectifs de la recherche, la démarche méthodologique retenue dans le cadre de cette étude est mixte.

Un volet quantitatif a permis de recueillir les données nécessaires à l'atteinte des objectifs concernant le taux de fréquentation des maisons d'hébergement par les femmes âgées, ce qui fait obstacle à cette fréquentation ainsi que les caractéristiques de ces dernières.

Un volet qualitatif a permis d'amorcer une certaine réflexion, du point de vue de travailleuses en maison d'hébergement, sur les interventions faites auprès des femmes âgées. L'approche centrée sur les savoirs d'action a été retenue, pour documenter cet aspect qualitatif de la recherche.

Les données ont été recueillies par l'administration d'un questionnaire (volet quantitatif) et par la réalisation d'entrevues individuelles de type semi-dirigé (volet qualitatif).

2.1 Les savoirs d'action

Notre cadre théorique se situe dans le paradigme de la pratique réflexive. Il s'appuie principalement sur la reconnaissance des savoirs d'expérience (Schön, 1994). Afin d'approfondir les connaissances sur l'intervention auprès des femmes âgées vivant de la violence conjugale, nous privilégions les savoirs d'action. Les savoirs d'action sont reconnus comme étant une composante essentielle du corpus de connaissances des intervenants sociaux. Depuis les vingt dernières années, des travaux ont montré que les praticiens ne font pas qu'adapter des connaissances apprises aux contingences de la pratique, mais qu'ils produisent des connaissances au travers de leur réflexion en cours d'action et sur l'action. Dans cette perspective, les pratiques des intervenants sociaux se fondent non seulement sur une base théorique prédéterminée, mais également sur leurs connaissances dérivées de l'apprentissage expérientiel (Racine, 2000). Les auteurs qui s'intéressent aux fondements des pratiques d'intervention sociale considèrent que les expériences problématiques que rencontrent les intervenants deviennent des occasions d'apprentissage et que de là, naissent de

nouveaux savoirs, de nouvelles procédures, de nouvelles conceptions et de nouvelles significations. En s'intéressant aux expériences des intervenantes, nous voulons saisir leurs réalités, appréhender et rendre compte de leurs systèmes de valeurs, de normes et de croyances qui interagissent et influencent leurs pratiques.

2.2 La collecte des données

Pour le volet quantitatif : un questionnaire a été envoyé à toutes les ressources d'hébergement membres de la Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec entre septembre 2002 et mars 2003.

Pour le volet qualitatif : deux entrevues individuelles ont été menées auprès d'intervenantes de deux maisons qui ont travaillé avec des femmes âgées en situation de violence conjugale. Ces entrevues ont été réalisées l'une en avril 2003 et l'autre en septembre de la même année.

2.2.1 Les instruments

Pour mesurer le taux de fréquentation des maisons d'hébergement par les femmes âgées, nous avons utilisé un questionnaire (voir annexe 1) dans lequel il était demandé aux intervenantes si leur maison recevait des demandes d'hébergement de femmes victimes de violence conjugale âgées entre 55 et 65 ans². Si leur réponse était positive, elles devaient indiquer le nombre approximatif de femmes de cette tranche d'âge reçues au cours de la dernière année et évaluer à quel pourcentage de leur clientèle ce nombre correspondait. Les mêmes informations étaient demandées pour les femmes âgées de plus de 65 ans. Le questionnaire comportait aussi une question ouverte, sur les motifs perçus pour lesquels les femmes âgées n'avaient pas recours à leurs services.

Pour **décrire le profil des femmes âgées** qui fréquentent les maisons il était demandé à une intervenante de chacune des maisons de remplir une grille (voir en annexe 2) décrivant

² Lors de l'élaboration du questionnaire, les catégories d'âge retenues sont les mêmes que celles utilisées par les maisons d'hébergement dans la présentation de leurs statistiques.

chacune des femmes de 60 ans et plus hébergées au cours des deux dernières années. Des informations telles l'âge, le degré de scolarité, les problèmes de santé, la source de revenu, le statut marital, le nombre d'années de vie commune, la durée du séjour, l'orientation au départ de la maison d'hébergement ainsi que les formes de violence subie ont été consignées.

Afin d'explorer les différentes pratiques en lien avec la problématique des femmes âgées victimes de violence conjugale, il a été demandé aux intervenantes de rapporter la situation particulière d'une femme auprès de qui elles étaient intervenues. Lors de l'entrevue individuelle, les participantes ont été invitées à présenter des situations de violence vécue par des femmes âgées dans lesquelles elles sont intervenues (narration de situation). Le schéma d'entrevue était constitué de 3 questions (annexe 3). Les thèmes abordés étaient : la situation vécue par la conjointe, l'intervention privilégiée dans la situation présentée, les motifs ayant présidé au choix de l'intervention.

Le tableau 1 présente une synthèse des instruments utilisés pour la collecte de données.

Tableau 1

Instruments utilisés en fonction des objectifs de la recherche

Objectifs	Volet	Méthode	Instruments
Taux de fréquentation	Quantitatif	Questions fermées	Questionnaire sur le taux de fréquentation
Obstacles à la fréquentation	Quantitatif	Questions ouvertes	Questionnaire sur le taux de fréquentation
Profil des femmes âgées	Quantitatif	Questions fermées	Grille sur les profils des femmes âgées
Pratiques d'intervention	Qualitatif	Entrevue semi-dirigée	Schéma d'entrevue

2.2.2 Les participantes à l'étude

Les 37 maisons d'hébergement membres de la Fédération ont été invitées à participer à l'étude en remplissant d'abord la partie du questionnaire portant sur *le taux de fréquentation des femmes âgées*. Le premier envoi a été effectué par courriel ou par télécopieur. Par la suite, les relances ont été faites par courriel et par téléphone. L'ensemble des 37 maisons ont

répondu au questionnaire. Après la réception des questionnaires, 10 maisons ont été exclues de l'étude pour les motifs suivants :

- La définition de leur mandat. Deux maisons ne peuvent accueillir de femmes âgées : une accueille les femmes âgées entre 18 et 30 ans et l'autre accueille seulement les femmes avec des enfants.
- Elles n'ont pas respecté les catégories d'âge demandées en répondant au questionnaire (huit maisons sont dans cette situation).

Donc, les réponses de 27 maisons (n=27) ont été analysées afin de déterminer le taux de fréquentation des maisons d'hébergement par les femmes âgées de plus de 55 ans victimes de violence conjugale.

En ce qui a trait aux profils de femmes âgées ayant séjourné dans les maisons d'hébergement au cours des deux dernières années, 126 grilles ont été complétées par 27 maisons différentes. Plusieurs profils, soit 32, ont dû être éliminés de l'échantillon, car ils ne correspondaient pas à des femmes victimes de violence conjugale. Les analyses statistiques ont donc été effectuées sur un échantillon de 94 femmes (n=94) qui proviennent de neuf régions du Québec.

Pour explorer les interventions réalisées auprès des femmes âgées nous avons mené des entrevues, d'une durée de 2 heures chacune, avec deux intervenantes provenant de maisons différentes.

2.3 L'analyse des données

Les données provenant du volet quantitatif ont été traitées avec le logiciel SPSS. Elles ont fait l'objet d'une analyse descriptive afin de dresser un portrait des femmes âgées qui fréquentent les maisons d'hébergement.

Le verbatim des deux entrevues a été transcrit intégralement. La chercheure et l'agente de recherche ont toutes deux procédé à la lecture et à l'analyse de l'ensemble du contenu des

entrevues. L'ensemble du matériel recueilli lors de ces entrevues a fait l'objet d'une analyse axée sur le contenu manifeste. L'analyse du contenu a été faite selon le modèle de L'Écuyer (1990).

Le discours des répondantes a été analysé en fonction d'unités de sens et catégorisé selon le modèle « mixte » (L'Écuyer, 1990). L'utilisation de ce modèle laisse place à l'émergence de facteurs qui pourraient être spécifiques aux situations rencontrées par les différentes intervenantes.

Selon l'approche de L'Écuyer (1990), le traitement des données s'effectue en cinq étapes. Dans un premier temps, tout le matériel recueilli fait l'objet d'une lecture préliminaire pour donner une vue d'ensemble et anticiper le type d'unité fonctionnelle à privilégier. À l'étape deux, le matériel est découpé en unité de sens. À l'étape trois, la catégorisation et la classification consistent à regrouper tous les énoncés qui ont un même sens à l'intérieur des catégories. Cela permet de mettre en évidence les caractéristiques et la signification du phénomène étudié. Étant donné que cette étape détermine la valeur de l'analyse de contenu, une deuxième lecture est effectuée par une deuxième personne pour valider la catégorisation du premier lecteur. À la quatrième étape, les éléments qui orientent les pratiques en maison d'hébergement ont été identifiés. Ainsi, se dessine à cette étape, la trame de fond des éléments théoriques qui vont émerger de l'étude. Enfin, à la cinquième étape (interprétation), les éléments identifiés à l'étape précédente ont été analysés pour dégager des stratégies et modèles d'intervention appropriés aux conjointes plus âgées.

2.4 Les limites de l'étude

Les résultats de cette recherche comportent quelques limites. Tout d'abord, la portée des résultats se trouve, d'une part, limitée par le caractère exploratoire de l'étude et, d'autre part, par le nombre restreint de personnes qui composent l'échantillon. Ainsi, ces dernières ne sont pas représentatives, au sens statistique, de la population d'où elles proviennent. Il faut bien saisir que le matériel recueilli et analysé concerne la réalité de 27 maisons d'hébergement membres de la Fédération des maisons pour femmes en difficulté et victimes de violence

conjugale et non de l'ensemble des maisons incluant celles faisant partie d'un autre regroupement.

Enfin, vu le très petit nombre de personnes interrogées (dans le volet qualitatif de l'étude), cette recherche exploratoire, faut-il le rappeler, se veut une amorce à la compréhension des pratiques des intervenantes.

CHAPITRE 3

LES FEMMES ÂGÉES EN MAISON D'HÉBERGEMENT

Ce chapitre rapporte les résultats qui émergent, d'une part, de l'analyse des réponses au questionnaire portant sur le taux de fréquentation et le profil des femmes âgées hébergées et d'autre part, de l'analyse des propos recueillis auprès de deux intervenantes en maison d'hébergement concernant leurs pratiques d'intervention. La première section du chapitre traite de l'utilisation, au plan statistique, des maisons d'hébergement par des femmes âgées et des facteurs pouvant expliquer cette fréquentation. La seconde section présente les caractéristiques sociodémographiques et socioéconomiques des femmes qui fréquentent les maisons d'hébergement. La dernière section porte sur différents éléments qui entourent les interventions réalisées auprès des femmes plus âgées qui vivent de la violence dans leur relation de couple.

3.1 La fréquentation des maisons d'hébergement par les femmes âgées

3.1.1 Des statistiques

Les données recueillies par le questionnaire distribué dans les maisons d'hébergement ont permis de calculer le nombre et le pourcentage de femmes âgées entre 55 et 65 ans ayant fréquenté une maison d'hébergement au cours de la dernière année ainsi que celui des femmes âgées de plus de 65 ans.

Les résultats, illustrés au tableau 2, montrent qu'au cours de la dernière année la majorité soit 25 maisons sur 27 des maisons d'hébergement de la Fédération ont accueilli des femmes âgées entre 55 et 65 ans. De plus, les résultats indiquent que 68% de ces maisons ont reçu des femmes âgées de plus de 65 ans.

Tableau 2
Nombre de maisons d'hébergement selon le nombre de femmes âgées hébergées

Nombre de femmes	Nombre de maisons	
	55 à 65 ans	Plus de 65 ans
aucune femme	2	8
1 à 5 femmes	12	15
6 à 10 femmes	3	2
11 à 15 femmes	1	0
Plus de 15 femmes	5	0
Total	23*	25

* Deux maisons n'ont pas répondu.

En moyenne, les maisons d'hébergement reçoivent 9 (E.T.=10,95) femmes âgées entre 55 et 65 ans par année, ce qui représente 7,4% de la clientèle de femmes hébergées. Lorsque l'on évalue la fréquentation des femmes âgées de plus de 65 ans, ce nombre diminue considérablement. En effet, les maisons ayant répondu au sondage hébergent en moyenne 2 (E.T.=2,46) femmes de cette catégorie d'âge chaque année. Les femmes âgées de plus de 65 ans représentent ainsi 1,6% de la clientèle de ces maisons.

3.1.2 Vers une fréquentation plus élevée des maisons d'hébergement par les aînées

En plus de mesurer le taux de fréquentation, le questionnaire distribué dans les maisons d'hébergement a permis de recueillir des motifs de non-fréquentation de ces ressources par les femmes âgées. Les motifs les plus souvent évoqués par les intervenantes sont rattachés aux valeurs et aux croyances des aînées, plus particulièrement les croyances religieuses ainsi que les valeurs véhiculées par la socialisation et l'éducation reçue par les femmes de cette génération. Les intervenantes interrogées rapportent aussi que la honte et la culpabilité ressenties par les femmes âgées, si elles quittent le conjoint violent, empêchent ces dernières de recourir aux services des maisons d'hébergement. L'insécurité financière reliée à une

séparation éventuelle est une autre raison pour laquelle les femmes âgées choisissent de ne pas séjourner en maison d'hébergement.

Les intervenantes mentionnent également d'autres motifs de non-fréquentation, notamment la méconnaissance de l'existence des maisons d'hébergement par les femmes âgées. De plus, les intervenantes relatent que ces femmes identifient difficilement la violence conjugale dans leur relation. Aussi, certaines femmes âgées préfèrent s'adresser aux CLSC ou aux hôpitaux, ou encore cherchent à être hébergées par un membre de leur entourage plutôt que de se rendre en maison d'hébergement.

Par ailleurs, certaines particularités reliées au fonctionnement des ressources d'hébergement peuvent limiter l'accès aux femmes âgées. C'est le cas de la vie de groupe. Selon les répondantes, des aînées rapportent avoir de la difficulté à s'intégrer dans un groupe de femmes plus jeunes et même, mentionnent craindre la vie commune. De plus, plusieurs ressources d'hébergement manqueraient de services spécifiques pour des femmes âgées. Ainsi, les aînées qui ont des problèmes de santé qui nécessitent beaucoup de soins ou celles qui sont en perte d'autonomie ne peuvent avoir recours aux services des maisons d'hébergement.

3.2 Le profil général des femmes âgées qui fréquentent les maisons d'hébergement

Les informations recueillies à l'aide de la grille montrent qui sont ces femmes âgées ayant recours aux services des maisons d'hébergement. Les données permettent ainsi de dresser un profil général de ces femmes selon trois angles spécifiques : les données démographiques et socioéconomiques des femmes, les types de violence qu'elles subissent ainsi que le recours ou l'utilisation des services.

3.2.1 Les données démographiques et socioéconomiques

Les données démographiques

L'âge des femmes de l'échantillon varie entre 60 et 85 ans avec une moyenne de 64 ans (E.T.=4,73). C'est dans la catégorie d'âge des 60-64 ans que l'on retrouve le plus grand nombre de femmes, soit 63 femmes (67%). Plus de la moitié de ces femmes (37/63) sont âgées de 60 et 61 ans (tableau 3). Fait à noter, quatre femmes de l'échantillon sont âgées de 75 ans et plus dont une est âgée de 85 ans.

Tableau 3

Caractéristiques démographiques des femmes âgées ayant séjourné en maison d'hébergement au cours des deux dernières années (n=94)

Caractéristique	Nombre de femmes	Pourcentage (%)
Âge		
60-64 ans	63	67,0
65-69 ans	22	23,4
70-74 ans	5	5,3
75 ans et plus	4	4,3
Total	94	100,0
Scolarité		
Primaire	26	31,3
Secondaire	34	41,0
Collégial	10	12,0
Universitaire	12	14,5
Autre	1	1,2
Total	83	100,0
Problèmes de santé		
Physiques	24	28,6
Perte d'autonomie	1	1,2
Psychologiques/psychiatriques	14	16,7
Alcoolisme/toxicomanie	4	4,8
Physiques et psychologiques	5	6,0
Non spécifié	4	4,8
Aucun	32	38,1
Total	84	100,0

La majorité des femmes âgées fréquentant les maisons d'hébergement ont un niveau de scolarité secondaire (41,0%) ou primaire (31,3%). Néanmoins, on constate que 14,5% des femmes âgées ont fait des études universitaires.

Une proportion de 38,1% des femmes âgées ayant recours aux services des maisons d'hébergement s'y sont présentée sans aucun problème de santé. Toutefois, on constate que 28,6% des femmes avaient des problèmes de santé physique et qu'une d'entre elles était même en perte d'autonomie. De plus, les résultats montrent que 14 femmes (16,7%) présentaient des problèmes psychologiques ou psychiatriques à leur arrivée en maison d'hébergement.

Les données socioéconomiques

La plupart des femmes âgées qui fréquentent les maisons d'hébergement sont retraitées et vivent de rentes (tableau 4). Les données montrent aussi que 22,5% des femmes vivent de l'aide sociale et qu'autant de femmes ont comme source de revenu, le revenu du conjoint, à leur arrivée en maison d'hébergement. Le quart des femmes indiquent avoir un revenu familial se situant entre 20 000\$ et 29 999\$. Environ la même proportion de femmes (22,5%) disent avoir un revenu se situant entre 10 000\$ et 19 999\$ et autant de femmes indiquent avoir un revenu de 30 000\$ à 49 999\$. Toutefois, il est important de spécifier que l'information concernant le revenu familial était manquante pour plusieurs femmes (54 femmes) de l'échantillon.

Tableau 4

Caractéristiques socioéconomiques des femmes âgées ayant séjourné en maison d'hébergement au cours des deux dernières années (n=94)

Caractéristique	Nombre de femmes	Pourcentage (%)
Source de revenu à l'arrivée		
Revenu du conjoint	20	23,3
Rentes	38	44,2
Aide sociale	20	23,3
Assurance chômage	3	3,5
Autres sources	4	4,7
Aucune	1	1,2
Total	86	100,0
Revenu familial à l'arrivée		
Moins de 10 000\$	7	17,5
10 000\$ à 19 999\$	9	22,5
20 000\$ à 29 999\$	10	25,0
30 000\$ à 49 999\$	9	22,5
50 000\$ et plus	5	12,5
Total	40	100,0

Relation conjugale

Comme l'illustre le tableau 5, la majorité des femmes âgées vivent en couple au moment de leur arrivée. Elles identifient l'homme partageant leur vie comme étant leur conjoint (43,6%) ou leur mari (35,1%). La majorité des femmes rapportent être en couple depuis au moins 21 ans (63,5%), dont 18 femmes entre 40 et 49 ans et 2 depuis plus de 50 ans. Les résultats montrent tout de même que 21,2 % des femmes sont en couple depuis 5 ans ou moins.

Tableau 5

Modalité de vie de couple des femmes âgées ayant séjourné en maison d'hébergement au cours des deux dernières années (n=94)

Modalité de vie de couple	Nombre de femmes	Pourcentage (%)
Lien avec le conjoint		
Conjoint	74	81,3
Ex-conjoint	2	2,2
Séparée/Divorcée	15	16,5
Total	91	100,0
Années de vie commune		
0-1 ans	9	10,6
2-5 ans	9	10,6
6-10 ans	7	8,2
11-20 ans	6	7,1
21 ans et plus	54	63,5
21-39 ans	11	13,0
40-44 ans	11	12,9
45 ans et plus	9	10,6
Total	85	100,0

3.2.2 Les types de violence subie

Les femmes âgées qui ont recours aux services des maisons d'hébergement subissent plusieurs types de violence conjugale. En effet, les résultats présentés au tableau 6 montrent que la plupart des femmes âgées hébergées, soit 86,2% ont subi de la violence psychologique et que 62,8% des femmes âgées affirment avoir vécu de la violence verbale. De plus, 52,1% des femmes de l'échantillon vivaient de la violence physique avant leur séjour à la maison d'hébergement et 26,6% vivaient de la violence sexuelle. En ce qui concerne la violence économique, 44,7% des femmes âgées affirment l'avoir subie lorsqu'elle vivait avec leur conjoint. Pour ce qui est de la violence sociale, elle est rapportée par 41,5% des femmes âgées. Finalement, une femme affirme avoir vécu du harcèlement avant son séjour en maison d'hébergement.

Tableau 6

Types de violence subie par les femmes âgées ayant séjourné en maison d'hébergement au cours des deux dernières années (n=94) *

Type de violence	Nombre de femmes	Pourcentage (%)
Psychologique	81	86,2
Verbale	59	62,8
Physique	49	52,1
Économique	42	44,7
Sociale	39	41,5
Sexuelle	25	26,6
Harcèlement	1	1,1

* Les catégories ne sont pas mutuellement exclusives.

3.2.3 Les recours aux services

La provenance de la référence

La grande proportion (65,2%) des femmes âgées ayant séjourné en maison d'hébergement au cours des deux dernières années ont été référées par un organisme du réseau (tableau 7), plus particulièrement par un CLSC (16,9%), par des policiers (12,4%), par une autre maison d'hébergement (10,1%) ou par un centre hospitalier (9%). Certaines femmes âgées (11,2%) ont plutôt été référées par leur réseau informel, c'est-à-dire des gens de leur entourage (amie, famille). Les résultats montrent aussi que près de 25% des femmes âgées ayant eu recours à une maison d'hébergement s'y sont rendues d'elle-même sans aucune référence.

Tableau 7

Provenance des références des femmes âgées ayant séjourné en maison d'hébergement au cours des deux dernières années (n=94)

Source de la référence	Nombre de femmes	Pourcentage (%)
Réseau formel	58	65,2
CLSC	15	16,9
Policiers	11	12,4
Autre maison d'hébergement	9	10,1
Centre hospitalier	8	9,0
SOS Violence conjugale	6	6,7
Ressources communautaires	5	5,6
Aide sociale	2	2,2
Centre de femmes	1	1,1
Avocat	1	1,1
Réseau informel	10	11,2
Amie	6	6,7
Famille	2	2,2
Ex-hébergée	2	2,2
Aucune référence	20	22,5
Autres	1	1,1
Total	89	100,0

La durée du séjour en maison d'hébergement

Comme l'indique le tableau 8, 37% des femmes âgées demeurent en maison d'hébergement de un à cinq jours et 15,2% de six à dix jours. Ainsi, plus de la moitié des femmes âgées demeurent en maison d'hébergement 10 jours ou moins. Les résultats montrent aussi que 13,1% des femmes âgées hébergées restent en maison d'hébergement 2 mois ou plus.

Tableau 8

Durée du séjour des femmes âgées ayant séjourné en maison d'hébergement au cours des deux dernières années (n=94)

Durée de séjour	Nombre de femmes	Pourcentage (%)
1-5 jours	34	37,0
6-10 jours	14	15,2
11-15 jours	7	7,6
16-20 jours	3	3,3
21-25 jours	7	7,6
26-30 jours	3	3,3
31-59 jours	12	12,8
60-110 jours	12	13,1
Total	92	100,0

La modalité de départ

Pour ce qui est des femmes âgées fréquentant les maisons d'hébergement qui décident de retourner vivre avec leur conjoint, elles représentent 40% de l'échantillon. Pour celles qui décident de quitter leur conjoint, 32,9% choisissent de vivre seule en logement et 15,3% d'aller habiter chez une connaissance. Les autres femmes se dirigent vers d'autres ressources d'hébergement à la fin de leur séjour (tableau 9).

Tableau 9

Modalité de départ des femmes âgées ayant séjourné en maison d'hébergement au cours des deux dernières années (n=94)

Modalité de départ	Nombre de femmes	Pourcentage (%)
Orientation au départ		
Retour avec le conjoint	32	38,1
Seule en appartement	28	33,3
Habiter chez une connaissance	13	15,5
Retour à la maison (sans conjoint)	1	1,2
Résidences pour personnes âgées	1	1,2
Autre ressource	9	10,7
Total	84	100,0
Source de revenu au départ		
Rentes*	37	41,6
Aide sociale	23	25,8
Revenu du conjoint	16	18,0
Salaire personnel	4	4,5
Assurance chômage	3	3,4
Pension alimentaire	1	1,1
Autre source	3	3,4
Aucune	2	2,2
Total	89	100,0

*Cette catégorie comprend tout type de rente ou de pension que les femmes peuvent recevoir (ex.: sécurité de vieillesse, pension d'invalidité, rentes du Québec).

Les principales sources de revenu des femmes âgées lorsqu'elles quittent la maison d'hébergement sont leurs rentes (41,6%) ou l'aide sociale (25,8%). Donc, un grand nombre de femmes âgées ont un revenu personnel. Également, plusieurs femmes (18%) vivent du revenu du conjoint au moment de leur départ de la ressource d'hébergement.

En somme, les données recueillies permettent de dresser un portrait type d'une femme âgée ayant fréquenté, au cours des deux dernières années, une maison d'hébergement de la Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec (tableau 10). L'âge de cette femme se situe dans la catégorie des 60-64 ans, elle a un niveau de scolarité secondaire et présente des problèmes de santé. Pour ce qui est du revenu familial à son arrivée en maison d'hébergement, il provient principalement de rente. En ce qui concerne sa relation conjugale, il est fort probable que l'homme avec qui elle vit soit son

conjoint et que leur relation dure depuis 21 ans ou plus. Lorsque la femme décrit la violence exercée par son conjoint, elle mentionne surtout la violence psychologique, verbale et physique. Enfin, la femme âgée type qui fréquente les maisons d'hébergement a été référée par un organisme du réseau de la santé et des services sociaux, demeure en maison d'hébergement de un à cinq jours environ, et ne retourne pas avec son conjoint par la suite.

Tableau 10

Synthèse des caractéristiques retrouvées chez les femmes âgées fréquentant les maisons d'hébergement

Âge	Moyenne 64 ans
Degré de scolarité	41% ont au moins un secondaire
Problèmes de santé	62% ont un problème de santé
Sources de revenu à l'arrivée	42% proviennent de rentes
Revenu familial à l'arrivée	25% entre 20 000 et 29 000\$
Statut marital	78,7% vivent en couple
Années de vie commune	63,5% plus de 21 ans
Type de violence subie	86,2% violence psychologique
Provenance des références	65,2% réseau formel
Durée du séjour	60% moins de 15 jours
Orientation au départ	60% quittent le conjoint

3.3 Des interventions réalisées en maison d'hébergement

À ce jour, l'intervention en matière de violence conjugale auprès des femmes plus âgées n'a que très peu été abordée. Quelques auteurs ont évoqué l'idée que les services devraient être mieux adaptés, mais qu'en est-il réellement ? Que font les intervenantes des maisons d'hébergement qui côtoient ces femmes qui frappent à leur porte ? Y a-t-il des approches qu'elles privilégient ? Est-ce que la vie en maison d'hébergement a un impact sur la situation des femmes plus âgées ? Est-ce que les modèles d'intervention déjà appliqués auprès des femmes plus jeunes sont aussi pertinents pour les femmes plus âgées ? Sinon, quel type d'intervention faut-il alors privilégier pour respecter leur vécu ? Toutes ces questions, et bien d'autres encore, se posent pour accompagner le plus adéquatement possible ces femmes plus

âgées qui demandent de l'aide aux intervenantes des maisons d'hébergement. Pour amorcer une réflexion autour de l'intervention, deux intervenantes ont partagé tant leur expérience que leur questionnement vis-à-vis de la situation des femmes âgées qui vivent de la violence conjugale.

Pour rendre compte du propos des répondantes eu égard aux interventions réalisées, cette partie est divisée en trois sections. La première section présente les principaux thèmes qui émergent des propos des intervenantes concernant « ce qui est important à travailler et la façon de le faire ». La section suivante porte sur les différents types d'intervention rapportés par les intervenantes. Enfin, la troisième section est consacrée aux modèles ou approches à privilégier auprès des femmes plus âgées.

3.3.1 Les thèmes qui traversent l'ensemble des interventions

Chacune des femmes qui se présente en maison d'hébergement arrive avec son propre bagage d'expériences dont les intervenantes tiennent compte dans leurs contacts avec elles. Toutefois, en raison de facteurs propres à la situation des femmes plus âgées, les intervenantes soutiennent qu'il faut privilégier certains sujets, que ce soit lors d'interventions plus formelles, notamment à travers le suivi individuel et les rencontres de groupe ou encore par l'intermédiaire des interventions qui se font au quotidien.

Dans un premier temps, il faut **sensibiliser la femme à la problématique de la violence conjugale** et surtout **aux conséquences** qu'elle entraîne. Bien que la plupart des femmes subissent cette violence depuis de nombreuses années, elles se sont plus ou moins arrêtées à ce qu'était leur quotidien. *« C'est souvent lorsqu'elles quittent le milieu qu'elles prennent conscience de toute la violence qu'elles subissaient ».*

Au début c'était de la sensibilisation au niveau de la violence, des conséquences, on a regardé c'était quoi les conséquences sur elle, c'était important de lui faire prendre conscience que si elle se sentait comme ça c'est parce que justement elle vivait de la violence, beaucoup de contrôle.

Au-delà de la prise de conscience de la situation plus globale de violence, les intervenantes soulignent l'importance des **conditionnements sociaux** de ces femmes. Elles soutiennent que l'un des facteurs qui rend les femmes âgées plus à risque d'être victime de violence conjugale est la soumission à l'égard du conjoint. Ainsi,

Pour la majorité des femmes qu'on voit qui vivent de la violence et qui sont plus âgées, c'est que ce sont des femmes qui sont beaucoup influencées par les stéréotypes sexuels, la socialisation sexiste, on voit ça, c'est très très apparent les femmes qui sont soumises, qui sont à la maison, qui répondent aux besoins. Puis ça c'est quelque chose qu'on sent, que c'est très très profond en dedans d'elles et quand on leur fait réaliser à quel point c'est présent et que ça ouvre une porte à la violence aux abus, c'est comme bon bien là qu'est-ce que je vais faire ?

Pour répondre à cette dernière question, les intervenantes recentrent les interventions autour des **besoins spécifiques** et de **l'identité** de la femme. L'histoire de madame Carmen illustre l'importance que cette dernière accorde à ses rôles d'épouse et de mère.

Histoire de madame Carmen

Madame Carmen est âgée de 62 ans et vit avec son conjoint depuis 43 ans. Monsieur a une entreprise et madame y travaille comme réceptionniste en plus d'effectuer des travaux de comptabilité. À la prise de la retraite, monsieur s'est mis à être encore plus absent de la maison et à avoir des relations extraconjugales.

Le couple a deux filles dont une qui supporte sa mère dans sa démarche pour quitter le père et entreprendre un processus légal de séparation. L'autre de ses filles ne partage pas le même point de vue (elle est manipulée par le père) et de plus, elle est violente envers elle. Le réseau de madame est limité à ses filles. Elle ne fait pas d'activités, même si elle aime chanter et faire de la musique, car son conjoint n'est pas d'accord.

Le conjoint de madame est très contrôlant et ce depuis le début de la relation conjugale. Il exerce du contrôle sur plusieurs aspects de la vie de madame notamment les sorties, les finances. Même si la violence est présente depuis le début de leur relation, l'élément déclencheur de l'escalade de la violence du conjoint est les réactions de madame, c'est-à-dire poser des questions relatives aux relations extraconjugales de monsieur.

C'est la nièce de madame qui lui parle de l'existence de la maison d'hébergement. Toutefois, partir de la maison représente tout un défi pour elle car elle est très insécure. Elle se présente à la maison en disant « *je suis fatiguée, je suis écrasée, j'en peut plus* ». Elle ressentait de la honte et se culpabilisait beaucoup « *Qu'est ce que j'aurais pu faire de plus* ». Au dire de l'intervenante, madame était d'abord une épouse et une mère, sa vie était centrée autour de ses rôles auxquels elle s'identifiait. « *C'était une épouse et une mère, c'était uniquement ça, ses rôles là, c'était de répondre aux besoins de la famille, aux besoins de monsieur aussi, aucune place pour elle, elle s'est oubliée complètement dans cette vie là* ». À son arrivée à la maison madame présente également un problème d'arthrite.

Madame Carmen a fait un séjour de trois mois à la maison d'hébergement. À sa sortie de la maison madame vit seule en appartement et se trouve dans une situation financière difficile. Elle fait quelques fois appel aux intervenantes de la maison d'hébergement pour lui fournir de quoi manger convenablement et lui apporter du support dans les moments plus difficiles. Même en dépit de tout cela madame Carmen n'a aucun regret de la décision qu'elle a prise et affirme ne plus vouloir perdre sa liberté.

Davantage préoccupées du bien-être des autres que du leur, ces femmes âgées se sont oubliées pour répondre aux besoins des enfants et du conjoint. « *Les valeurs traditionnelles des femmes qui répondent aux besoins des autres, c'est beaucoup présent chez les femmes âgées et elles se décentrent d'elles-mêmes pour se centrer sur les autres* ».

Elles se disent : « *J'ai 60, 65 ans, est-ce que ça vaut la peine ?* ».

Ainsi, il faut « *La resituer au niveau de son rôle de femme, c'est quoi, elle, ses besoins ? C'est quoi qu'elle veut dans la vie* ».

Ce don de soi presque inconditionnel qui caractérise certaines femmes plus âgées se répercute parfois aussi dans leurs comportements avec les autres résidentes de la maison. « *Elle voulait toujours aider tout le monde, elle voulait se faire aimer, c'est un pattern qu'elle reproduisait à la maison* ».

Afin de briser ce modèle de fonctionnement pour se centrer davantage sur elle-même, les intervenantes rapportent qu'elles doivent travailler avec les femmes sur **l'affirmation de soi** pour les amener progressivement à prendre leur place. Selon les deux répondantes, l'affirmation de soi signifie, pour certaines femmes âgées, une prise de conscience qu'elles doivent **mettre des limites**, car quelques unes d'entre elles veulent « prendre sous leurs ailes » toutes les femmes plus jeunes qui ont des enfants et qui sont, comme elles, hébergées à la maison. Pour d'autres aînées, l'affirmation s'exprime aussi par **l'expression des émotions** car, comme le soulignent les deux répondantes, les femmes ne se mettent pas beaucoup en colère par crainte de perdre le contrôle ou encore d'être elles-mêmes perçues comme violentes. « *Madame avait beaucoup de difficulté à exprimer sa peine, sa colère. Il a fallu du temps pour en arriver là* ».

Pour permettre à une résidente d'exprimer cette colère, une des répondantes rapporte avoir proposé à celle-ci d'écrire ce qu'elle ressentait vis-à-vis de la violence qu'elle avait vécue. À quelques reprises, pendant qu'elle faisait cet exercice, madame déchirait le papier qui portait cette expérience difficile. Selon la répondante, c'est à partir de ces moments que la femme « *a commencé à reprendre du pouvoir sur sa vie puis c'est vraiment à ce moment-là qu'on a senti qu'il y avait des changements chez elle* ».

Parmi les autres thèmes que les répondantes ont rapportés comme étant essentiels dans l'intervention auprès des femmes plus âgées, on retrouve **la culpabilité**. Ces femmes qui se

présentent dans les maisons d'hébergement vivent beaucoup de culpabilité lorsqu'elles décident de quitter, même momentanément, le conjoint. Pour certaines d'entre elles, cette culpabilité est associée au fait qu'elles se sentent responsables de l'agir violent du conjoint ou encore qu'elles se sentent déloyales envers l'institution du mariage en quittant le conjoint. *« Elles se remettent tellement en question, elles se responsabilisent, elles se culpabilisent, elles se mettent tout sur le dos puis à un moment donné elles sont tellement à terre que c'est comme, comment trouver la force pour quitter en plus. Pour elles c'est inconcevable ».*

Quitter un conjoint violent, c'est aussi réduire son réseau social, si ce n'est déjà fait, car il arrive souvent que ces femmes vivent beaucoup de solitude, coupées de tout contact, y compris les enfants, qui, dans certaines circonstances, ne les voient plus. Pour les intervenantes, il faut travailler à l'**élargissement du réseau social** de ces femmes.

3.3.2 Les différents types d'intervention

Les intervenantes qui oeuvrent auprès des femmes plus âgées ont rapporté deux grandes catégories d'intervention. L'intervention réalisée dans un cadre formel, planifiée en lien avec des objectifs précis, et l'intervention informelle, qui se fait au quotidien au travers des activités et du fonctionnement de la maison.

3.3.2.1 Les interventions de type « formel »

Dans cette première catégorie les répondantes rapportent les rencontres hebdomadaires qu'elles réalisent avec les femmes qui sont hébergées. Cela réfère à **l'intervention individualisée**. *« Nous ici les rencontres individuelles se font deux fois par semaine dans les premières semaines ».* De ces rencontres émerge un plan d'intervention qui vise à répondre aux besoins spécifiques de chacune des femmes. Par exemple, une des travailleuses a rapporté une forme d'intervention davantage associée à la situation des femmes plus âgées. Il s'agit d'une **aide indirecte apportée au conjoint** de madame par une des intervenantes. Le conjoint de la femme hébergée était en perte d'autonomie au moment de l'arrivée de madame à la maison d'hébergement. *« Elle était inquiète pour lui, elle était très inquiète, il ne sait pas*

se faire à manger. Elle se sentait coupable et pis surtout inquiète ». Compte tenu que cette situation occasionnait beaucoup de stress à la résidente, « *alors ce que j'ai fait c'est que j'ai appelé les policiers pour qu'ils aillent faire un tour* ». Cette dernière intervention, comme l'a bien précisé la répondante, n'est pas courante, mais « *c'était pour le bien de la résidente* ».

Histoire de madame Louise

Madame Louise est âgée de soixante ans et elle est la deuxième conjointe de monsieur avec qui elle vit depuis 23 ans. Monsieur a une fille de 7 ans lorsque madame entre dans sa vie. La fille de monsieur demeure avec le couple pendant 11 ans. Après trois ans de vie commune, monsieur a un accident à son travail qui lui fait perdre son autonomie.

À partir de ce jour, monsieur présente, au dire de madame, un changement de personnalité. On enlève alors à monsieur son permis de conduire, mais celui-ci continue toujours d'utiliser sa voiture. Considérant sa conduite dangereuse pour lui-même et pour les autres, madame décide de cacher ses clefs. Cette décision déclenche une réaction de la part de monsieur qui lui fait alors des menaces. Monsieur exerce également un contrôle sur les dépenses, notamment ce qui est associé à l'achat de nourriture et de vêtements en lui enlevant, entre autres, l'accès aux cartes de débit et de crédit.

Madame a un bon réseau social qu'elle s'est constitué, principalement en faisant du bénévolat. Elle a également deux frères avec qui elle a de bons liens. Ainsi, même en situation de crise, madame a développé des stratégies qui lui permettent de vivre 20 ans avec monsieur jusqu'à ce qu'un jour, sous le coup de la colère, monsieur arrache une porte de la maison. Madame a peur et quitte alors le domicile familial, référée par une intervenante de CLSC vers une maison d'hébergement. À son arrivée à la maison d'hébergement, madame se dit soulagée d'être là et exprime le souhait de vivre sa vie, même si elle ressent beaucoup de culpabilité compte tenu de l'état de santé de son conjoint. À ce moment madame veut se séparer mais elle ne veut pas divorcer. Tout au long des procédures légales pour obtenir la séparation madame a parfois des contacts avec monsieur qui continue d'exercer de la violence psychologique envers elle.

Une semaine après être arrivée à la maison d'hébergement, madame entreprend seule une démarche pour obtenir l'aide sociale en prévision de son départ, car sa décision est prise : elle ne retourne pas au domicile familial.

Les thèmes présentés à la section précédente constituent les principaux sujets qui sont abordés en rencontre individuelle. « *Au niveau de la dévictimisation, ce qu'on a regardé c'est la colère, parce que pour elle la colère c'était quelque chose* ».

D'autres interventions individualisées réalisées à l'extérieur de la maison d'hébergement sont également rapportées par les intervenantes. Cette situation est spécifique aux femmes plus

âgées qui présentent un problème de mobilité qui les empêche de fréquenter la maison d'hébergement. *« La semaine passée on a eu une demande à l'externe, elle était dans un centre pour personnes âgées, elle vivait de la violence de son conjoint et à ce moment-là, la personne à l'externe a décidé de lui offrir un suivi, mais au lieu qu'elle soit en maison d'hébergement, on va la rencontrer au besoin ».*

Les répondantes rapportent également un autre type possible d'intervention **individualisée réalisée en externe après un séjour en maison d'hébergement**. Compte tenu que la durée du séjour, dans les deux situations présentées par les intervenantes, a été de trois mois, ces dernières rapportent avoir développé un attachement et créé un tel lien de confiance qu'après le départ les anciennes résidentes continuent de faire appel à elles quand le besoin se fait sentir. *« Une fois qu'elle a été partie, elle est restée en contact avec nous puis on s'est vu à l'externe à quelques occasions, elle nous téléphonait puis on prenait du temps avec elle. Ça fait qu'on essaie de garder contact avec ces femmes là, trois mois c'est quelque chose pour nous autres ».*

Ces besoins peuvent être à différents niveaux ce qui entraîne parfois une **intervention de type « utilitaire »**. *« Ça été une période difficile après son départ. Elle est revenue nous voir. Financièrement ça été difficile, il a fallu lui donner des ressources. Souvent la maison d'hébergement lui a donné de la nourriture ».*

Parmi les autres interventions, les répondantes mentionnent **l'intervention de groupe**. Comme le rapporte l'une d'entre elles, *« c'est important les rencontres de groupe nous autres, c'est très structuré dans notre maison avec des animations quatre fois par semaine »*. À raison de quelques fois par semaine, toutes les résidentes hébergées, sans égard à l'âge, participent à des rencontres de groupe. Il existe néanmoins une certaine solidarité entre les femmes plus âgées à l'intérieur même du groupe. Selon les répondantes, *« le groupe lui permettait de valider son vécu auprès des autres femmes. Elle va chercher quelque chose à travers le groupe. Toutefois, il y a davantage de liens qui se tissent entre les femmes les plus âgées »*.

L'intervention de groupe permet aussi aux résidentes plus âgées d'aborder des thèmes plus difficiles à explorer ou à partager spontanément lors du suivi individuel. Il apparaît également que le groupe est un support pour renforcer le sentiment de compétence de la femme plus âgée qui, comme on le sait, a parfois une faible estime d'elle-même. Le groupe est en quelque sorte le véhicule qui *« permet de parler de la violence sexuelle qui est un thème plus tabou pour les femmes plus âgées. Souvent c'est un déclencheur pour amener d'autres discussions, peut-être plus en individuel »*. *« Cela leur permet de prendre conscience de leurs forces »*.

Outre les bénéfices rapportés par les deux intervenantes, l'une d'elles souligne que, compte tenu de la longue expérience de violence que certaines femmes plus âgées ont pu vivre, cela leur conférerait une certaine assurance pour donner des conseils aux femmes plus jeunes qui ne sont pas toujours prêtes à les écouter. Selon les répondantes, dans ces situations il revient à l'intervenante de sensibiliser chacun des groupes concernés, les jeunes femmes et les femmes plus âgées, à la dynamique qui est au cœur de l'intervention de groupe soit, l'aide mutuelle. *« On sentait qu'il y avait du jugement un petit peu par rapport aux plus jeunes, elle détenait un peu la vérité mais on la confrontait aussi sur ses idées, parce que c'est notre rôle aussi là. Puis d'essayer de sensibiliser, de voir avec elle toutes les personnes qui sont ici peuvent apporter quelque chose »*.

Les propos des deux répondantes entourant les interventions réalisées auprès des femmes plus âgées mettent en perspective, entre autres, la complémentarité de l'intervention individualisée et de groupe.

3.3.2.2 Les interventions de type « informel »

Les maisons d'hébergement, faut-il le rappeler, sont des milieux de vie pour ces femmes qui tentent de comprendre, de faire le point sur leur vie, d'établir une distance en vue de prendre une décision plus éclairée sur leur situation. Dans ce contexte, différentes opportunités se présentent pour les intervenantes qui saisissent ces moments pour aborder certains sujets notamment l'importance de s'accorder du bon temps même à un âge plus avancé. *« Ce qui se fait dans l'informel aussi, ça on ne l'aborde pas souvent mais il y a tellement d'interventions*

qui se font, juste un petit mot d'encouragement, juste un lien qui se fait, ça enrichit, ça fait parti de tout cela. Ça les crinque. C'est ça le mot ». « C'est souvent dans l'informel que l'on aborde la question du temps perdu avec le conjoint versus le meilleur temps qui reste à vivre et que cela vaut la peine ».

3.3.3 Les approches qui sous-tendent l'intervention auprès des femmes plus âgées

Ce qui émerge, comme un leitmotiv, de l'ensemble des propos des répondantes autour de l'intervention en violence conjugale auprès des femmes âgées, c'est **le respect**. *« Ça fait longtemps qu'elles vivent comme ça, on les sensibilise, mais en même temps il faut respecter leur rythme de changement. Si elles décident qu'elles ne veulent pas de changement, il faut respecter ça ».*

Plus spécifiquement, il s'agit de tenir compte, entre autres, du **rythme de ces dernières à vouloir et à pouvoir changer des choses par et pour elles-mêmes**. Comme le souligne une des répondantes, *« nous avons dû composer avec notre impuissance vis-à-vis d'une femme qui affirme vouloir retourner avec son conjoint parce que c'est trop insécurisant de quitter ».* Ainsi, même si pour l'intervenante il serait préférable que la résidente soit plus longtemps à la maison d'hébergement pour changer des choses et favoriser une plus grande conscientisation à la violence, elle souligne l'importance de **« laisser la porte grande ouverte »** pour que la résidente saisisse qu'elle peut revenir à la maison d'hébergement si elle en ressent le besoin. En vue de respecter le choix de la femme, la répondante rapporte avoir proposé un suivi en externe à madame.

Le long passé de violence et les conséquences qui y sont associées ainsi que la socialisation des femmes de ces générations sont des éléments qui viennent expliquer et renforcer les interventions centrées sur **le respect et sur les forces de ces dernières**. *« Les valeurs traditionnelles étant bien ancrées, faire réaliser cela est un petit peu plus difficile ». « Il faut les remotiver, dans le fond c'est de ramener leurs forces, de voir avec elles les forces qu'elles ont ces femmes-là, le positif, de faire du recadrage ».*

Enfin, dans un autre exemple rapporté par une répondante, il est également possible de saisir l'importance de respecter le processus qui mène au changement. *« Comme madame avait de la difficulté à exprimer ce qu'elle ressentait, l'intervenante a proposé l'écriture pour faire ressortir la colère. Une fois la colère exprimée, là elle commence à prendre du pouvoir sur sa vie, puis c'est vraiment à ce moment-là qu'on a senti qu'il y avait des changements chez elle ».*

Même en dépit du fait que les répondantes rapportent parfois de l'impuissance vis-à-vis certaines situations plus spécifiques aux femmes plus âgées, comme le fait de croire qu'il est trop tard pour changer des choses, elles présentent leurs expériences d'interventions comme étant positives. *« Pour nous il n'y a pas d'échec à l'intervention ».*

CHAPITRE 4

DISCUSSION ET CONCLUSION

Cette recherche a été réalisée dans le but de mieux connaître la contribution des maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale dans l'aide apportée aux femmes plus âgées. Essentiellement, la méthode a consisté à établir quantitativement la fréquentation des maisons par les aînées qui vivent de la violence dans leur relation de couple. Le corpus analysé a également permis de dresser un profil des femmes plus âgées qui fréquentent les maisons d'hébergement ainsi que des interventions réalisées auprès d'elles. Dans cette section, les principales données seront mises en relation avec les objectifs de l'étude et présentées plus globalement par la suite.

4.1 POUR MIEUX COMPRENDRE LA FRÉQUENTATION

Dans la perspective de saisir le potentiel des maisons d'hébergement pour venir en aide aux femmes plus âgées qui vivent de la violence conjugale, la recherche visait au départ à identifier la présence des aînées dans ces ressources d'hébergement. À cet effet, la recherche illustre que l'ensemble des maisons d'hébergement, membres de la Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec, reçoit des femmes âgées de plus de 55 ans. On retrouve des femmes de 65 ans et plus dans plus des deux tiers des maisons. Plus spécifiquement, il ressort que les femmes âgées de 55 ans ou plus représentent 9% de la clientèle des maisons d'hébergement. Toutefois, cette proportion diminue lorsque l'on analyse la fréquentation des femmes de 65 ans ou plus (1,6%). Ce chiffre s'apparente davantage aux données retrouvées dans la littérature qui indiquent que la fréquentation des femmes âgées de 60 ans ou plus est d'environ 2% dans les maisons d'hébergement (Vinton, 1992; Hightower et coll., 1999).

Pour les intervenantes interrogées, plusieurs facteurs contribuent au faible taux de fréquentation des maisons par les femmes âgées. Dans un premier temps, les travailleuses rapportent que ces femmes peuvent éprouver des difficultés à reconnaître et à admettre qu'elles vivent de la violence conjugale. Dans les cas où elles reconnaissent vivre cette problématique, bon nombre d'entre elles préfèrent demander l'aide des membres de leur famille que de solliciter une ressource comme les maisons d'hébergement, car cette dernière démarche implique de quitter le domicile conjugal ce qui représente une source de honte et de

culpabilité pour la femme plus âgée. Ces sentiments sont perçus par les intervenantes comme une conséquence de la socialisation de genre de la féminité traditionnelle qui fait en sorte que les aînées seraient plus soumises au mari, et ainsi dévoileraient moins facilement une situation de violence conjugale. Les rôles traditionnellement réservés aux femmes (mère et épouse avant tout) constituent également, selon Zink et coll. (2003), un autre obstacle au dévoilement de la violence du conjoint. Pour d'autres, ce sont des valeurs judéo-chrétiennes, notamment l'importance accordée à l'institution du mariage, qui les empêchent de rapporter la violence dont elles sont victimes. Cela va dans le même sens que les allégations des femmes âgées qui ont participé à l'étude de Montminy (2000a) à l'effet que la loyauté à l'institution du mariage ou à la famille, l'éducation reçue et la culture du groupe d'appartenance sont des motifs à l'origine du silence entourant la violence conjugale vécue.

La faible fréquentation des ressources d'hébergement peut également s'expliquer par le fait que des maisons ne seraient pas adaptées à la situation de certaines femmes âgées. Ainsi, des aînées ayant des problèmes de mobilité pourraient avoir de la difficulté à se déplacer dans un environnement non adapté à leur condition et à effectuer les tâches quotidiennes exigées des résidentes. Ainsi, comme l'ont constaté Smith (1999) et Wolf (2000), l'organisation des lieux et le fonctionnement de la maison constituent des obstacles pour les femmes aînées.

De plus, les besoins particuliers en soins de santé constituent une autre barrière à la fréquentation des maisons d'hébergement. Pour Brandl et Horan (2002), quitter un conjoint violent peut être particulièrement difficile pour une femme plus âgée qui vit déjà des pertes au plan de la santé et des relations sociales. Une des conséquences associées à une rupture avec le conjoint c'est, dans certains cas, de perdre le contact avec la seule personne susceptible de prendre soin d'elle quand l'état de santé se détériore. Pour une des répondantes à l'étude de Zink et coll. (2003), « *Despite the abuse, the need for care because of failing physical or mental health became fundamental* » (p.1437).

La vie en groupe peut aussi être un autre motif à l'origine de la faible fréquentation des maisons d'hébergement par les femmes plus âgées. Selon les intervenantes, la proximité avec

des femmes de tous âges, de différentes cultures et de différents milieux, susciteraient certaines craintes pour des aînées.

Enfin, les intervenantes soulignent que beaucoup de femmes aînées ne connaissent pas l'existence des maisons d'hébergement pas plus qu'elles ne connaissent, comme le rapporte Vinton (2002), les autres services pouvant leur venir en aide. À ce titre, la présente étude a mis en évidence le fait que le tiers des femmes qui ont fréquenté les maisons d'hébergement, dans les deux dernières années, étaient référées par des intervenants des organismes du réseau institutionnel, notamment des intervenantes de CLSC, de centres hospitaliers, d'autres maisons d'hébergement ou par des policiers. Ces données confirment les propos des intervenantes à l'effet que les maisons d'hébergement sont peu reconnues, par les femmes plus âgées, comme une ressource pouvant leur venir en aide. Seulement 25% des aînées qui ont fréquenté les maisons d'hébergement y sont venues d'elles-mêmes.

Ainsi, fréquenter une maison d'hébergement implique pour les aînées, entre autres, de dévoiler leur situation de violence, de questionner les valeurs associées à leur groupe d'appartenance et de se conformer à la vie de groupe, ce qui constitue des défis de taille pour certaines de ces femmes.

4.2 LES FORMES DE VIOLENCE CONJUGALE VÉCUES PAR LES FEMMES PLUS ÂGÉES

La recherche visait également à documenter et décrire les formes de violence conjugale vécues par les femmes âgées fréquentant les maisons d'hébergement. La majorité des femmes âgées hébergées rapportent avoir été victimes de violence psychologique. Lorsqu'on élargit le concept de violence psychologique en y incluant la violence verbale et sociale, tel que définit par Ouellet, Lindsay, Clément et Beaudoin (1996), les résultats montrent que presque toutes les femmes âgées qui séjournent en maison d'hébergement ont vécu de la violence psychologique. Ces résultats sont similaires à ceux rapportés par Gravel et coll. (1997), Grossman et Lundy (2003), Ockleford et coll. (2003) et Zink et coll. (2003) qui soutiennent que la violence psychologique est la forme la plus commune de mauvais traitements entre les conjoints âgés. Plus subtile, cette forme de violence n'entraîne pas moins des conséquences

pour les femmes qui en sont victimes, souvent depuis de nombreuses années (Montminy, 2000a; Mears, 2003). Le sentiment de perte de contrôle sur leur vie, tout comme l'isolement qu'elles vivent, contribuent vraisemblablement au fait que ces femmes dévoilent peu la violence dont elles sont victimes (Mears, 2003; Mouton, 2003; Zink et coll., 2003), et conséquemment ne s'adressent pas beaucoup aux maisons d'hébergement pour obtenir de l'aide.

Outre la violence psychologique, les autres formes de violence rapportées par les travailleuses (physique, sexuelle et financière) sont les mêmes que celles identifiées par les auteurs qui s'intéressent à la problématique des femmes âgées violentées. Selon Mears (2003), la violence physique est moins présente entre les conjoints car elle se transforme au cours des années en violence psychologique.

4.3 LE PORTRAIT DES AÎNÉES QUI FRÉQUENTENT LES MAISONS D'HÉBERGEMENT

Les données recueillies au cours de ce projet ont également permis de répondre à la question « qui sont les femmes âgées qui fréquentent les maisons d'hébergement ? ». Au plan des données démographiques, les deux tiers ont entre 60 et 64 ans et le quart ont entre 65 et 69 ans. Le moins grand nombre de femmes de plus de 70 ans peut s'expliquer, entre autres, par le fait que les femmes de cette catégorie d'âge sont plus souvent veuves, car comme on le sait l'espérance de vie des femmes est plus élevée que celle des hommes. Les données font également ressortir que les deux tiers des femmes âgées ont une scolarité supérieure au niveau primaire. En ce qui concerne l'état de santé, comme pour la plupart des études qui portent sur les femmes âgées qui vivent de la violence dans un contexte familial ou conjugal, près du tiers d'entre elles présentent un problème de santé (Nahmiash, 1997; Montminy, 2000b; Mouton, 2003). Toutefois, il apparaît qu'à l'exception d'une des résidentes, ces différents types de problème de santé n'affectaient pas l'autonomie des femmes dans leurs activités de la vie quotidienne.

À propos des données socioéconomiques des femmes âgées qui ont séjourné en maison d'hébergement au cours des deux dernières années, l'étude démontre que la majorité vivaient

en couple depuis au moins 20 ans lors de leur arrivée. Cette situation peut s'expliquer notamment par la loyauté envers le conjoint et envers l'institution du mariage, ou encore par la culpabilité reliée à la responsabilité de l'agir violent du conjoint. Au même titre qu'ils peuvent constituer des obstacles à la fréquentation des maisons d'hébergement, ces derniers facteurs seraient à l'origine des retours des femmes âgées avec le conjoint. Ces dernières allégations sont corroborées par les participantes à l'étude de Montminy (2000a) qui soutiennent que l'investissement prolongé dans la relation de couple, et le nombre d'années qui leur reste à vivre pour les femmes les plus âgées les amène à considérer que la séparation n'est pas une bonne décision. Ces résultats concordent avec ceux de l'étude de Montminy (2000b) et de Zink et coll. (2003) qui confirment que les femmes âgées qui font des demandes d'aide vivent avec le conjoint depuis plusieurs décennies. De plus, ces années passées en couple seraient marquées par une violence qui se manifeste au quotidien. Ce dernier propos ressort également de l'analyse des entrevues réalisées avec les intervenantes.

De plus, la moitié des aînées qui ont recours aux services des ressources d'hébergement y séjournent moins de dix jours. Toutefois, même si les données de l'étude ne permettent pas d'identifier le nombre de séjours effectués, on peut supposer qu'il ne s'agit pas d'une première, car comme le précisent Vinton (2002) et Zink et coll. (2003), les femmes plus âgées séjournent à plusieurs reprises dans les maisons d'hébergement ou font de nombreuses demandes d'aides avant de décider de quitter ou non le conjoint. Enfin, après ce séjour en maison d'hébergement, près de la moitié des aînées (40%) retournent avec leur conjoint.

Les résultats montrent également que la plupart des femmes âgées qui se présentent en maison d'hébergement sont référées par d'autres intervenants avec qui elles ont possiblement amorcé une démarche d'aide eu égard à la violence dont elles sont victimes. Les répondantes à l'étude de Grossman et Lundy (2003) sur l'utilisation des services par les femmes âgées, rapportent aussi faire davantage appel aux policiers et aux agents des services sociaux pour obtenir de l'aide. Dans la présente étude, contrairement aux femmes qui sont référées, celles qui viennent d'elles-mêmes amorcent à la maison d'hébergement leur processus de réflexion sur la situation de violence vécue.

Les femmes non référées présentent quelques particularités qui peuvent guider l'intervention à effectuer auprès d'elles. D'abord, ces femmes ont peu de problème de santé. Ceci peut expliquer le fait qu'elles n'aient pas consulté un organisme du réseau, car comme le soulignent Grossman et Lundy (2003) le dépistage des femmes plus âgées qui vivent de la violence conjugale se fait souvent lors de consultation pour des problèmes de santé. De plus, elles vivent davantage du revenu de leur conjoint, ce qui laisse croire qu'elles n'ont l'indépendance financière (selon elles) pour envisager une séparation. Finalement, les femmes âgées qui viennent en maison d'hébergement sans y être référées au préalable retournent davantage avec leur conjoint violent suite à leur séjour en maison d'hébergement.

La seconde partie de la discussion qui porte sur les interventions effectuées auprès de cette clientèle permet de documenter davantage ces constats qui émergent des analyses quantitatives.

4.4 LES EXPÉRIENCES D'INTERVENTION AUPRÈS DES FEMMES ÂGÉES

Bien qu'on ne peut envisager de dégager des généralités, car le nombre de personnes rencontrées est très restreint, l'analyse des entrevues en profondeur permet de mieux saisir certaines des pratiques des intervenantes auprès des femmes âgées en situation de violence conjugale et de relever des similitudes avec ce que d'autres chercheurs ont rapporté.

Selon les propos des répondantes, un des premiers sujets qui doit être abordé avec les résidentes plus âgées est la prise de conscience de la situation que vit la femme lorsqu'elle arrive à la maison d'hébergement. Dans un premier temps, cette reconnaissance qu'il s'agit d'une situation de violence conjugale et qu'il est important de le révéler pose parfois un défi, car comme le soulignent Vinton (2002) et Mears (2003), les personnes âgées, hommes ou femmes, jugent inapproprié de dire à des amis ou à des étrangers que le conjoint est violent envers elles. Cela doit demeurer du domaine privé.

Une fois franchie l'étape de la divulgation de la situation, les intervenantes discutent, lors des interventions individuelles, des conséquences d'avoir vécu de la violence pendant de

nombreuses années et des sentiments, notamment la colère, que cela suscite. Pour la plupart, ces femmes isolées (Harris, 1996; Vinton, 2002) ont consacré leur vie à répondre aux besoins des membres de la famille, dont le conjoint, avec comme autres conséquences qu'en dehors du rôle de mère et d'épouse elles ne se retrouvent plus (Montminy, 2000a). Ancrée et renforcée par une socialisation qui les a principalement confinées dans ces rôles (Gesino et coll., 1982; Aronson et coll., 1995; Gravel et coll., 1997; Mears, 2003; Zink et coll., 2003), les femmes âgées doivent, selon les intervenantes, être renforcées dans leurs capacités à prendre leur vie en main. Peu importe la décision de retourner ou pas avec le conjoint, il est essentiel, selon les répondantes, que les femmes s'affirment davantage.

L'intervention de groupe représente pour les répondantes le moyen privilégié pour développer l'affirmation de soi. Le groupe constitue en soi un lieu pour partager, souvent pour la première fois, ce qu'elles vivent. Bien que le groupe soit constitué de femmes de tous âges, les intervenantes rapportent que les femmes plus âgées créent des alliances entre elles, ce qui correspond au besoin de ces femmes de se rallier à leur groupe d'appartenance et ainsi d'élargir leur réseau social (Brandl et Horan, 2002). Ce dernier élément a également été souligné comme étant un aspect de l'intervention à privilégier avec ces femmes plus âgées qui ont été, pour la plupart, coupées de contacts avec leur entourage.

Le mode de vie en maison d'hébergement constitue parfois un terreau fertile pour les femmes plus âgées qui continuent de « se donner pour les autres ». Au travers des interventions tant formelles (suivi individuel) qu'informelles (au quotidien), les répondantes soulignent devoir aborder avec les femmes plus âgées les limites à ne pas franchir pour éviter, une fois de plus, de mettre de côté leurs propres besoins au détriment de ceux des autres femmes.

Parmi les autres éléments à prendre en considération dans l'intervention auprès des femmes plus âgées, les répondantes rapportent le fait que ces dernières vivent de la culpabilité à l'égard de la violence qui existe dans leur couple. À l'instar de la présente étude, d'autres auteurs (Podnieks et coll., 1990; Aronson et coll., 1995; Thériault, 1995) ont également souligné l'importance d'aborder un thème comme la responsabilisation de l'agir violent. Dans une étude réalisée auprès de femmes âgées victimes de violence psychologique de la part de

leur conjoint, Montminy (2000a) rapporte que plusieurs femmes âgées se sentent responsables des comportements de violence du conjoint. Ainsi, il devient essentiel de considérer la culpabilité comme un thème devant être privilégié dans les interventions auprès des femmes plus âgées.

À propos des attitudes rapportées par les intervenantes comme étant à la base des interventions auprès des femmes plus âgées, il y a le respect. Dans un premier temps, les répondantes disent accorder beaucoup d'importance au respect du rythme des femmes dans le processus de décision, soit en vue de quitter le conjoint violent ou de continuer la relation, mais en adoptant une attitude différente vis-à-vis de leur conjoint. À cet égard, Brandl et Horan (2002) et Zink et coll. (2003) soutiennent qu'un changement de comportement exige du temps, particulièrement pour ces femmes âgées qui ont déjà fait l'expérience de vivre de nombreuses pertes, tant au plan de la santé qu'au niveau social.

Pour une des deux intervenantes interrogées, la durée de séjour en maison d'hébergement peut devenir une contrainte qui empêche d'accorder tout le temps nécessaire à certaines femmes âgées pour qui l'institution du mariage, la loyauté envers le conjoint ou encore l'importance de l'unité familiale (Gravel et coll., 1997; Montminy, 2000a; Wolf, 2000) demeurent des valeurs déterminantes dans leur décision.

Outre le respect du rythme, les intervenantes accordent une grande place aux interventions centrées sur les forces de ces femmes. Souvent ravagées par une image négative d'elles-mêmes, ces femmes ont besoin d'être valorisées, soutenues dans le processus de reconstruction de leur propre identité, de prendre conscience qu'elles ont le potentiel nécessaire pour prendre leur vie en main. Tout comme Nahmiash (1997), les intervenantes croient en les capacités de ces femmes de reprendre du pouvoir sur leur vie et soutiennent pouvoir y contribuer soit par l'intervention individualisée soit par l'intervention de groupe.

À l'instar de la socialisation, d'autres déterminants influencent les décisions des femmes et les interventions des répondantes. Il s'agit de la situation financière de la résidente. Ayant principalement vécu du revenu du conjoint (Wolf, 2000), la femme se retrouve parfois sans

ressources financières. Ainsi, il devient impératif de mettre en place des mesures qui vont permettre à ces femmes de subvenir à leurs besoins. Il s'agit d'interventions de type « utilitaire ».

Enfin, pour tous les motifs rapportés précédemment, les répondantes insistent sur le fait de « garder la porte bien ouverte » pour permettre à ces femmes, avec qui elles ont créé une relation de confiance, de venir demander de l'aide à nouveau, car comme le rapportent Brandl et Daniels (2002), peu de femmes âgées quittent un conjoint après avoir fait une première démarche d'aide.

En résumé, même si les femmes âgées ne sont pas nombreuses à fréquenter les maisons d'hébergement, elles reçoivent de la part des intervenantes rencontrées des attentions, qui laissent croire que ces dernières tiennent compte de leur vécu.

Cette recherche qui se veut une amorce de réflexion met en perspective quelques pistes qui émergent de pratiques existantes auprès des femmes plus âgées. Au-delà des ressemblances rapportées dans cette étude avec les propos des autres auteurs, il apparaît essentiel de continuer de documenter et de faire connaître les maisons d'hébergement comme une ressource potentielle pour les femmes plus âgées. À l'instar des résultats présentés dans ce projet exploratoire, il est impératif de poursuivre des recherches sur l'expérience des intervenantes car, ce sont elles qui sont appelées à adapter leurs interventions pour mieux répondre aux besoins de ces femmes âgées.

Pour terminer ce projet sur le potentiel des maisons d'hébergement pour venir en aide aux femmes plus âgées qui vivent de la violence conjugale, il serait éventuellement pertinent de poursuivre le développement des connaissances notamment sur :

- Quelles seraient les adaptations concrètes que les maisons d'hébergement pourraient faire pour accueillir les femmes plus âgées ?
- Quelles seraient les meilleures stratégies pour faire connaître les maisons d'hébergement aux femmes plus âgées ?

- Quelles seraient les interventions à privilégier auprès des femmes plus âgées qui retournent avec le conjoint après leur séjour en maison d'hébergement ?

RÉFÉRENCES

- Aronson, J., Thornewell, C. et Williams, K. (1995). Wife Assault in Old Age : Coming Out of Obscurity. *La revue canadienne du vieillissement*, 14, 72-88.
- Bograd, M. (1999). Strengthening domestic violence theories : Intersections of race, class, sexual orientation and gender. *Journal of marital & Family Therapy*, 25(93), 272-289.
- Brandl, B. et Daniels, L. C. (2002). Domestic Abuse in Later Life. Violence Against Women Online Resources.
<<http://www.vaw.umn.edu/documents/vawnet/arlaterlife/arlaterlife.html>>
- Brandl, B. et Horan, D. L. (2002). Domestic Violence in Later Life : An Overview for Health Care Providers. *Domestic Violence and Health Care : Policies and Prevention*, 35(2 -3), 41-54.
- Brandl, B. et Raymond, J. (1997). Unrecognized elder abuse victims. Older abused women. *Journal of Case Management*, 6, 62-68.
- Brandl, B., Hebert, M., Rozwadowski, J. et Spangler, D. (2003). Feeling Safe, Feeling Strong : support groups for older abused women. *Violence Against Women*, 9(12), 1490-1503.
- Gesino, J. P., Smith, H. H. et Keckich, W. A. (1982). The Battered Woman Grows Old. *Clinical Gerontologist*, 1, 50-67.
- Gouvernement du Québec (1995). *Politique d'intervention en matière de violence conjugale, prévenir dépister et contrer la violence conjugale*. Québec : Ministère de la Justice.
- Gravel, S., Beaulieu, M. et Lithwick, M. (1997). Quand vieillir ensemble fait mal : Les mauvais traitements entre conjoints âgés. *Criminologie*, 30(2), 67-85.
- Grossman, S. F. et Lundy, M. (2003). Use of domestic violence services across race and ethnicity by women aged 55 and older. *Violence Against Women*, 9(12), 1442-1452.
- Harbison, J. (1999). The changing career of "elder abuse and neglect" as a social problem in Canada : Learning from feminist frameworks ? *Journal of Elder Abuse and Neglect*, 11(4), 59-80.
- Harris, S. B. (1996). For Better or for Worse : Spouse Abuse Grown Old. *Journal of Abuse and Neglect*, 8, 1-33.
- Hightower, J., Smith, M. J., Ward-Hall, C. A. et Hightower, H. C. (1999). Meeting the needs of Abused Older Women ? A British Columbia and Yukon Transition House Survey. *Journal of Elder Abuse and Neglect*, 11(4), 39-57.

- Hightower, J., Smith, M. J. et Hightower, H. C. (2001). *Silent and invisible : A report on abuse and violence in the lives of older women in British Columbia and Yukon*. Vancouver : B.C./Yukon Society of Transition Houses. Summary at <http://home.istar.ca/bcysth>.
- L'Écuyer, R. (1990). *Méthodologie de l'analyse développementale de contenu. Méthode GPS et concept de soi*. Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Mears, J. (2003). Survival is not enough, violence against older women in Australia. *Violence Against Women*, 9(12), 1478-1489.
- Montminy, L. (2000a). *Les représentations sociales de la violence psychologique vécue par des conjointes âgées*. Thèse de doctorat non publiée. Sainte-Foy : Université Laval.
- Montminy, L. (2000b). Les mauvais traitements entre conjoints âgés. État des connaissances. *Le gérontophile*, 22(4), 15-20.
- Mouton, C. P. (2003). Intimate partner violence and health status among older women. *Violence Against Women*, 9(12), 1465-1477.
- Nahmiash, D. (1997). *Powerlessness and Abuse : A Descriptive Qualitative Study which Explores Abuse and Neglect of Older Adults Living in the Community in Relation to the Social Context*. Thèse de doctorat non publiée. Sainte-Foy : Université Laval.
- Ockleford, E., Barnes-Holmes, Y., Morichelli, R., Morjaria, A., Scocchera, F., Furniss, F., Sdogati, C. et Barnes-Holmes, D. (2003). Mistreatment of Older Women in three European countries. *Violence Against Women*, 9(12), 1453-1464.
- Ouellet, F., Lindsay, J., Clément, M. et Beaudoin, G. (1996). *La violence psychologique entre conjoints. Tome 1 : Ses représentations selon le genre*. Sainte-Foy : Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes.
- Pillemer, K. et Finkelhor, D. (1988). The Prevalence of Elder Abuse : A Random Sample Survey. *The Gerontologist*, 28, 51-57.
- Podnieks, E., Pillemer, K., Nicholson, J. P., Shillington, T. et Frizzel, A. (1990). *Une enquête nationale sur le mauvais traitement des personnes âgées au Canada*. Toronto : Ryerson Polytechnical Institute.
- Podnieks, E. (1992). The lived Experience. *Canadien Women Studies*, 12, 38-44.
- Racine, G. (2000). La construction de savoirs d'expérience chez des intervenantes d'organismes communautaires pour femmes sans-abri : un processus participatif, collectif et non planifié. *Nouvelles pratiques sociales*, 13(1), 69-84.

- Riou, A. D., Rinfret-Raynor, M. et Cantin, S. avec la collaboration de P. Carignan et M. Messier (2003). *La violence envers les conjointes dans les couples québécois, 1998*, Montréal : Institut de la statistique du Québec.
- Schaffer, J. (1999). Older and isolated women and Domestic Violence Project. *Journal of Elder Abuse & Neglect*, 11(1), 59-77.
- Seaver, C. (1996). Muted lives : Older battered women. *Journal of Elder Abuse & Neglect*, 8(2), 3-21.
- Schön, D. A. (1994). *Le praticien réflexif*. Montréal : Les éditions logiques.
- Smith, M. J. (1999). Transition houses : Do they meet the needs of older women ? *Newsletter of the BC Institute Against Family Violence, Winter*, 27-28.
- Swift, C. F. (1988). Surviving : Women's Strength through Connection. Dans M. B. Strauss (Éd.), *Abuse and Victimization Across the Lifespan*. Baltimore : The John Hopkins University Press, 153-169.
- Thériault, C. (1995). *Inventaire des perceptions des personnes âgées de 70 ans et plus fréquentant un centre de jour, sur la violence exercée envers les personnes âgées*. Mémoire de maîtrise non publié. Sainte-Foy : Université Laval.
- Vinton, L. (2003). A model collaborative project toward making domestic violence centres elder ready. *Violence Against Women*, 9(12), 1504-1513.
- Vinton, L. (2002). *Questions and Answers about older battered women* (Prepared for the Department of Elder Affairs Web Page). Florida Department of Elder Affairs. <[http : //ssw.fsu.edu/qaolderwomen/qaolderwomen.pdf](http://ssw.fsu.edu/qaolderwomen/qaolderwomen.pdf)>
- Vinton, L. (1992). Battered Women's Shelters and Older Women : The Florida Experience. *Journal of Family Violence*, 7(1), 63-72.
- Wolf, R. (1999). *Elder Shelters : U.S., Canada and Japan*. Washington, DC : National Center on Elder Abuse.
- Wolf, R. S. (2000). *The older battered woman*. National Violence Against Women Prevention Research center. <<http://www.nvaw.org/research/olderbattered.shtml>>
- Zink, T., Regan, S., Jacobson, C. J. et Pabst, S. (2003). Cohort, period, and aging effects. *Violence Against Women*, 9(12), 1429-1441.

ANNEXE I

QUESTIONNAIRE SUR LA FRÉQUENTATION DES MAISONS D'HÉBERGEMENT PAR LES FEMMES ÂGÉES

Bonjour à vous toutes,

Nous sommes deux professeures de l'École de service social de l'Université de Montréal et une étudiante en service social qui s'intéressent à la violence conjugale vécue par les femmes âgées de plus de 55 ans. En vue de développer un projet de recherche portant sur cette problématique et, compte tenu du peu d'informations disponibles sur cette réalité, nous avons pensé faire appel à vous afin de nourrir notre questionnement. Conscientes que le temps est rare et précieux pour vous toutes, nous vous proposons quatre courtes questions qui orienteront notre démarche de recherche.

1. Est-ce que votre maison est spécialisée en violence conjugale ? _____
 - Nom de votre maison : _____

2. Est-ce que vous recevez des demandes d'hébergement de femmes âgées de **55 à 65 ans** qui sont victimes de violence conjugale ? _____
 - Si oui, combien de femmes approximativement ? _____
 - Si oui, quel pourcentage cela représente-t-il par rapport à votre clientèle ? ____%
 - Si non, quels sont d'après vous les motifs pour lesquels les femmes âgées de 55 à 65 ans ne font pas appel à votre maison ?

3. Est-ce que vous recevez des demandes d'hébergement de femmes âgées de **plus de 65 ans** qui sont victimes de violence conjugale ? _____
 - Si oui, combien de femmes approximativement ? _____
 - Si oui, quel pourcentage cela représente-t-il par rapport à votre clientèle ? ____%
 - Si non, quels sont d'après vous les motifs pour lesquels les femmes âgées de 55 à 65 ans ne font pas appel à votre maison ?

4. Avez-vous des statistiques sur les caractéristiques des femmes que vous hébergez (un rapport d'activités par exemple) et comment pourrait-on se les procurer ?

ANNEXE II

PROFIL DES FEMMES ÂGÉES FRÉQUENTANT LES MAISONS D'HÉBERGEMENT

Bonjour à vous toutes

La Fédération s'est liée à une professeure de l'École de service social de l'Université de Montréal, Madame Lyse Montminy, afin de mieux comprendre la violence conjugale vécue par les femmes âgées de plus de 55 ans. Dans la poursuite de notre projet, nous faisons de nouveau appel à vous pour obtenir des informations supplémentaires concernant le profil de chacune des femmes âgées de 60 ans et plus qui ont fréquenté votre maison d'hébergement au cours des deux dernières années. Merci de bien vouloir retourner le (les) tableau (x) rempli (s) (retourner la feuille même si vous n'avez pas reçu de femmes) par fax (514) 343-6442 à l'attention de Christine Drouin. Merci de votre précieuse collaboration!

Âge :	
Scolarité :	
Source de revenu à l'arrivée :	
Source de revenu au départ :	
Lien avec monsieur (à l'arrivée) :	
Années de vie commune :	
Revenu familial à l'arrivée :	
Référée par :	
Orientation au départ :	
Durée du séjour :	
Région :	
Problèmes de santé (physiques ou psychiques) :	
Type (s) de violence (par le conjoint) :	

ANNEXE III

GRILLE D'ENTREVUE

Schéma d'entrevue

1 Analyse de cas

1.1 Description de la situation de la femme

- 1.1.1 Pourquoi la femme s'est-elle présentée à la maison d'hébergement?
- 1.1.2 Par qui a-t-elle été référée?
- 1.1.3 Décrivez brièvement sa relation conjugale et la violence vécue (types, moment d'escalade de violence)
- 1.1.4 Profil de la femme (âge, revenu, relation avec le conjoint, violence de la part des enfants)

1.2 Description des interventions

- 1.2.1 Décrivez les interventions que vous avez faites auprès de cette femme
- 1.2.2 Qu'est-ce qui a influencé votre intervention?
- 1.2.3 Y-a-t-il des éléments de votre intervention que vous referiez autrement?

2 Taux de fréquentation des femmes âgées (60 ans et plus)

On constate, d'après le sondage, que le taux de fréquentation des femmes âgées de 60 ans et plus est peu élevé : Pourquoi ?